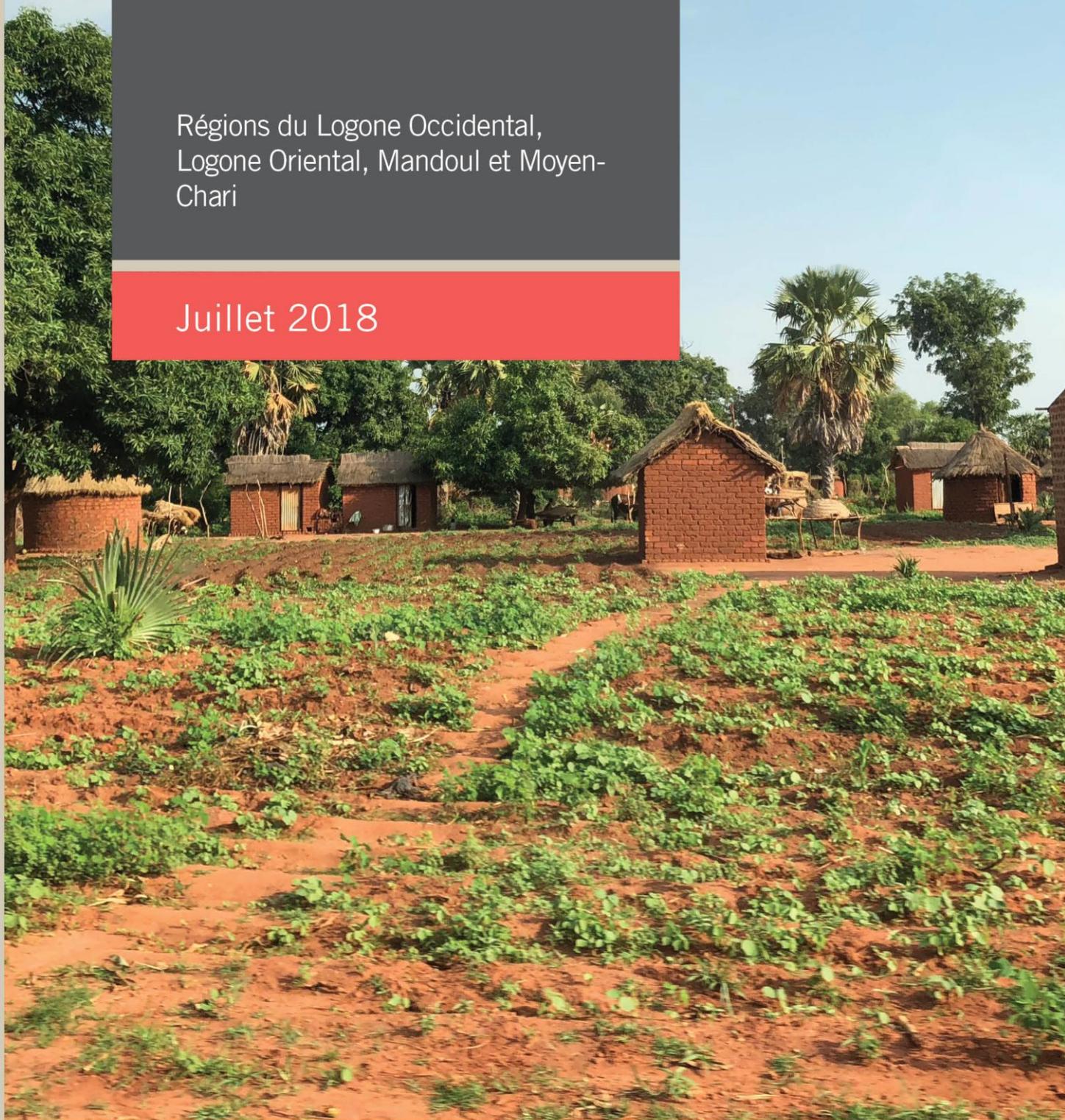


TCHAD

**Evaluation multisectorielle
dans les zones touchées par
la crise de déplacement de la
République Centrafricaine**

Régions du Logone Occidental,
Logone Oriental, Mandoul et Moyen-
Chari

Juillet 2018



Financé par
L'Union européenne
Aide humanitaire
et Protection civile

REACH Informing
more effective
humanitarian action

A propos de REACH

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH est mené en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'informations visitez notre site web : www.reach-initiative.org.

Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter @REACH_info.

RESUME

Les régions au sud du Tchad accueillent environ 100 000¹ réfugiés centrafricains et 45 000² retournés tchadiens ayant fui le conflit en République Centrafricaine (RCA) depuis 2013. Parmi les réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en dénombre environ 21 000 arrivés depuis décembre 2017, suite à la reprise du conflit après une période de relative accalmie.³ La grande majorité des retournés et réfugiés se trouve aujourd'hui tout au long de la frontière entre le Tchad et la RCA, allant de la région du Logone Oriental jusqu'à celle du Salamat, en passant par le Moyen-Chari et le Mandoul.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent : quels sont les besoins humanitaires de ces populations qui ont fui la RCA ? Quelles sont leurs intentions de déplacement ? Quel a été l'impact de ces arrivées sur les besoins primaires et l'accès aux services de base des populations hôtes qui les accueillent ? Quels sont les enjeux de protection pour les différents groupes de population ? Observe-t-on des différences entre les types de localité ? Etc. Malgré l'intérêt des acteurs humanitaires,⁴ le peu d'informations disponibles ne permet pas d'avoir une vision holistique de la situation, notamment en raison de la volatilité du contexte et de l'étendue de la zone touchée. Pour répondre à ce besoin, REACH a mené une évaluation multisectorielle dont la finalité était d'informer l'intervention humanitaire dans cette vaste zone d'accueil des populations déplacées de la RCA au Tchad.

La recherche a été guidée par trois axes – les dynamiques de déplacement, les besoins primaires et l'accès aux services de base, ainsi que les enjeux de protection – dans le but de faire ressortir les différences entre les trois groupes de populations (retournées, réfugiées et hôtes). Les données ont été collectées dans 171 localités (110 villages d'accueil, 5 camps, 6 sites et 50 villages n'accueillant pas de déplacés proches des camps et des sites), entre le 13 juin et le 21 juillet 2018, dans les régions du Logone Occidental, Logone Oriental, Moyen-Chari et Mandoul. Diverses méthodes ont été utilisées, dont des entretiens avec informateurs clés (IC), des groupes de discussion (GD)⁵, ainsi que l'observation des infrastructures sociocommunautaires se trouvant dans ces localités.

Les résultats clés issus de cette évaluation sont présentés ci-dessous sous forme de réponses aux questions de recherche. Ils doivent être considérés comme étant indicatifs de la situation au moment de l'enquête dans les localités évaluées touchées par la crise de déplacement de la RCA.

1. Quelles sont les dynamiques de déplacement des populations réfugiées et retournées ?

Deux principales vagues de déplacement de la RCA depuis le début du conflit intercommunautaire en 2013 ont été identifiées. La première a eu lieu en 2013-2014 et regroupait à la fois des réfugiés et des retournés. Ceux-ci se sont principalement dirigés vers les camps et les sites, desquels ils constituaient encore, selon les IC au moment de l'évaluation, la majorité de la population, en accord avec l'approche « camps / sites » alors mise en œuvre par les acteurs humanitaires. La deuxième était composée essentiellement de réfugiés arrivés depuis décembre 2017. Ces 'nouveaux' réfugiés se sont surtout installés dans des villages d'accueil, notamment dans les régions du Logone Oriental et du Mandoul (approche « hors-camps »).⁶ En effet, dans un peu plus de la moitié des villages d'accueil visités, la majorité des réfugiés s'y trouvant sont arrivés depuis décembre 2017, selon les IC.

Par ailleurs, l'évaluation a permis d'identifier de **potentiels mouvements secondaires qui auraient eu lieu depuis 2013**, notamment des camps vers les villages, ou d'un village à l'autre. La majorité des réfugiés d'environ un tiers des villages d'accueil visités (31%) sont arrivés dans ces villages en 2013-2014 d'après les IC, ce qui peut potentiellement indiquer un déplacement secondaire du camp dans lequel ils avaient été placés au moment

¹ HCR, Chiffres de la Population concernée par le HCR au Tchad, Novembre 2017.

² Chiffres de la matrice de suivi des déplacements (DTM) de Décembre 2017.

³ HCR, Flash Update Goré Emergency, Avril 2018.

⁴ Exprimé lors de discussions engagées par REACH.

⁵ Les IC ont été sélectionnés selon leur capacité à répondre aux questions pour leurs groupes de populations respectifs (réfugiés, retournés, hôtes) et leurs connaissances thématiques. Quant aux GD, les participant(s) étaient des personnes hôtes.

⁶ La réponse humanitaire à cette crise a évolué au cours du temps et deux approches sont aujourd'hui mises en œuvre : l'approche « camps / sites » employée depuis 2013 et l'approche « hors-camps » en place depuis l'arrivée des 'nouveaux' déplacés depuis décembre 2017 et dont le principe est d'apporter l'assistance humanitaire directement dans les villages où les populations déplacées se sont installées, est également utilisée.

de leur arrivée au Tchad à un village. De plus, les IC de 14% des villages ont indiqué que tous les réfugiés qui y habitent sont arrivés avant décembre 2017, c'est-à-dire qu'ils accueilleraient déjà des réfugiés avant la deuxième vague de déplacement.

Enfin, **peu d'intentions de mouvements dans les prochains mois**, que ce soit au sein du Tchad ou vers la RCA, ont été rapportées. Les raisons avancées pour expliquer cela étaient principalement liées à l'accès à l'assistance alimentaire, la proximité avec les proches et un sentiment de sécurité dans leur localité actuelle.

2. Quelles sont les conditions en termes de besoins primaires et d'accès aux services de base des populations hôtes, réfugiées, et retournées ?

Les populations de la grande majorité des localités visitées dépendent de l'agriculture, notamment de subsistance, qui constitue à la fois une source principale de nourriture et de revenu. L'accès aux services de base semble globalement limité à travers les secteurs. Les points d'eau sont souvent présents mais pas en nombre suffisant ou sont dysfonctionnels, et dans une proportion importante de localités, les populations dépendent de sources non-aménagées ou de l'eau de surface comme source principale d'eau de boisson (environ un tiers) ce qui peut constituer un risque pour la santé. Ce risque est accru par la pratique courante de la défécation à l'air libre et le manque de services de santé dans environ la moitié des localités. Le taux de scolarisation est également préoccupant avec moins de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école, et notamment les filles, étant scolarisés dans la plupart des localités évaluées.

Au-delà de ces résultats généraux, certaines différences ont pu être observées entre les groupes de population :

- **Les populations réfugiées dépendent davantage de l'assistance humanitaire** pour la nourriture, le revenu, l'accès aux soins de santé et les services en eau, hygiène et assainissement (EHA).
- **Les populations hôtes ont généralement une situation plus stable que les populations déplacées, qui se traduit par l'accès à des abris plus solide et un taux de scolarisation plus élevé, et elles dépendent davantage des ressources naturelles pour subvenir à leurs besoins**, comme la production personnelle. Cependant, leur vulnérabilité, liée à un accès limité aux services de base, peut être exacerbée par la pression exercée par les populations déplacées sur ces services et notamment par rapport à l'exploitation de la terre agricole.
- **Les populations retournées semblent moins s'appuyer sur l'assistance humanitaire** que les populations réfugiées pour subvenir à leurs besoins primaires et accéder aux services de base. L'achat sur les marchés a été rapportée comme une principale source de revenu dans une plus grande proportion de localités que pour les autres types de populations, et la vente et le commerce comme des sources principales de revenu. De même, les IC ont davantage indiqué la disponibilité de services de santé non fournis par les acteurs humanitaires.

3. Quels sont les enjeux de protection auxquels les populations hôtes et déplacées font face ?

L'évaluation a mis en évidence une situation sécuritaire relativement stable mais avec des problèmes de sécurité au niveau de localités proches de la frontière dans le Mandoul et le Moyen-Chari où des incidents d'agressions physiques et matériels ont notamment été rapportés. Dans ces mêmes régions, qui sont également les principales zones d'arrivée des populations déplacées depuis décembre 2017, **le risque de tensions entre les populations hôtes et déplacées apparaît particulièrement élevé**, des tensions qui pourraient être déclenchées par la pression sur les ressources.

Une situation inégale en termes de possession de documentation légale a également été relevée, avec des résultats légèrement meilleurs pour les populations hôtes. Selon les résultats provenant des IC, il y a davantage de localités dans lesquelles au moins une partie de la population hôte possède des documents alors que les personnes déplacées n'ont pas de documents légaux dans une proportion plus élevée de localités, ce qui semble indiquer qu'elles ont pu les perdre durant leurs déplacements. Ce résultat peut indiquer un risque d'apatridie important pour les populations retournées notamment. Enfin, la perception du niveau de redevabilité de la part des acteurs humanitaires semble meilleure parmi les populations hôtes, et pourrait suggérer qu'il y a une différence dans la manière dont les interventions humanitaires sont perçues par les différents groupes de populations.

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ	2
TABLE DES MATIÈRES	4
Liste des Acronymes	5
Classifications Géographiques	5
Liste des Cartes, Figures et Tableaux	6
Cartes	6
Figures	6
INTRODUCTION	7
MÉTHODOLOGIE	8
Aperçu de la méthodologie	8
Objectifs et questions de recherche	8
Population cible & sélection des localités	8
Collecte de données	9
Analyse de données	10
Limites	10
RÉSULTATS CLÉS	11
Partie 1 : Dynamiques de déplacement	11
Situation actuelle	11
Période d'arrivée au Tchad	12
Intentions pour la suite	12
Mouvements pendulaires	13
Partie 2 : Besoins primaires et accès aux services de base	14
Nourriture et Revenu	14
Principales sources de nourriture et de revenu	14
Distributions de nourriture	16
Accès aux services de base	17
Services de santé	17
Education	18
Eau, hygiène et assainissement	19
Accès à la terre agricole	21
Partie 3 : Enjeux de protection et cohésion sociale	22
Documentation légale	22
Sécurité	23
Cohésion sociale	24
Enjeux de protection liés à l'assistance humanitaire	25
CONCLUSION	26
ANNEXES	27
Annexe 1 : Base de données	27
Annexe 2 : Présentation	27
Annexe 3 : Fiches d'information	27
Annexe 4 : Carte thématiques	27

Liste des Acronymes

DAL	Défécation à l'Air Libre
DTM	Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements)
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
EHP	Equipe Humanitaire Pays (Humanitarian Country Team)
GD	Groupes de Discussion
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IC	Informateur Clé
ICC	Coordination Inter-Clusters
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation non-gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
RCA	République Centrafricaine
SAME	Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence

Classifications Géographiques

Région	Unité administrative géographique la plus élevée au Tchad après le niveau national
Département	Unité administrative sous la région
Sous-préfecture	Unité administrative sous le département
Canton	Unité administrative sous la sous-préfecture et garante du droit coutumier

Liste des Cartes, Figures et Tableaux

Cartes

Carte 1 : Localités évaluées par type de localité	9
Carte 2 : Densité des populations déplacées, selon les IC	11
Carte 3 : Distribution de nourriture de la part d'acteurs humanitaires ou du gouvernement dans les deux mois précédant l'enquête, selon les IC	17
Carte 4 : Localités où les IC ont rapporté des incidents de sécurité dans les deux mois précédant l'enquête, selon les IC	23

Figures

Figure 1 : Intentions de déplacement dans les mois à venir pour une majorité de la population déplacée, par pourcentage de localités, selon les IC	13
Figure 2 : sources principales de nourriture, par groupes de population, selon les IC	15
Figure 3 : Principales difficultés d'accès à la nourriture, selon les IC	16
Figure 4 : Services de santé disponibles, selon les IC	18
Figure 5 : Proportion de localités par fourchette de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école, selon les IC	18
Figure 6 : Principale source d'eau de boisson, selon les IC	19
Figure 7 : Principal type de latrine, selon les IC	20
Figure 8 : Principal type de logement, selon les IC	21
Figure 8 : Type d'occupation de la terre agricole, selon les IC	21
Figure 9 : Principales barrières d'accès à l'assistance humanitaire, selon les IC	25

Tableaux

Tableau 1 : Proportion (et nombre) de localités selon la période d'arrivée de la majorité des personnes réfugiées et retournées dans la localité, selon les IC	12
Tableau 3 : Sources principales de revenu, selon les IC	15
Tableau 2 : Proportion de localités où les distributions alimentaires sont l'une des principales sources de nourriture, selon les IC	16
Tableau 4 : Proportion de localités où le forage est la source principale d'eau de boisson, par type de localité, selon les IC	20
Tableau 5 : Proportion de localités par fourchette estimée de personnes possédant de la documentation légale, selon les IC	22
Tableau 6 : Principaux types d'incident par région et groupe de population dans les deux mois précédant l'enquête, selon les IC	23

INTRODUCTION

Les régions au sud du Tchad accueillent environ 100 000⁷ réfugiés centrafricains et 45 000⁸ retournés tchadiens ayant fui le conflit en République Centrafricaine (RCA) depuis 2013. Parmi les réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en dénombre environ 21 000 arrivés depuis décembre 2017, suite à la reprise du conflit après une période de relative accalmie.⁹ La grande majorité des retournés et des réfugiés se trouve aujourd'hui le long de la frontière entre le Tchad et la RCA, allant de la région du Logone Occidental jusqu'à celle du Salamat, en passant par le Logone Oriental, le Moyen-Chari et le Mandoul.

La réponse humanitaire à cette crise a évolué au cours du temps et deux approches sont aujourd'hui mises en œuvre : l'approche « camps / sites » employée depuis 2013 et l'approche « hors-camps » en place depuis l'arrivée des 'nouveaux' déplacés depuis décembre 2017. En effet, avant cette date, les réfugiés étaient pour la plupart relocalisés dès leur arrivée dans un des cinq camps¹⁰ organisés par le HCR autour de Goré et dans le Moyen-Chari, et les retournés dans un des six sites¹¹. Depuis décembre 2017, ceci n'est plus systématiquement le cas et l'approche « hors-camps », dont le principe est d'apporter l'assistance humanitaire directement dans les villages où les populations déplacées se sont installées¹², est également utilisée¹³. Ces villages d'accueil, qui sont ainsi des zones importantes d'intervention des acteurs humanitaires, se situent principalement dans la région du Logone Oriental (autour de Goré) et du Mandoul (autour de Moïssala). En juin 2018, le Programme Alimentaire mondial (PAM) et le HCR dénombraient environ 60 villages d'accueil.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent : quels sont les besoins des populations qui ont fui la RCA ? Quelles sont leurs intentions de déplacement ? Quel a été l'impact de leur arrivée sur les besoins primaires et l'accès aux services de base des populations hôtes qui les accueillent ? Quels sont les enjeux de protection pour les différents groupes de population ? Observe-t-on des différences entre les types de localités ? Malgré l'intérêt des acteurs humanitaires,¹⁴ le peu d'informations disponibles ne permet pas d'avoir une vision globale et holistique de la situation, notamment en raison de la volatilité du contexte et de l'étendue de la zone touchée par la crise.

C'est donc pour répondre à ce besoin que REACH a mené une évaluation multisectorielle dans 171 localités touchées par la crise de déplacement de la RCA entre le 13 juin et le 21 juillet 2018, selon trois axes de recherche :

- (1) Les dynamiques de déplacement,
- (2) Les besoins primaires et l'accès aux services de base,
- (3) Les enjeux de protection et de cohésion sociale.

Après une explication détaillée de la méthodologie utilisée pour mener cette évaluation, ce rapport présente les résultats issus de l'analyse des données selon ces différentes thématiques.

⁷ HCR, Chiffres de la Population concernée par le HCR au Tchad, Novembre 2017

⁸ Chiffres de la DTM de Décembre 2017

⁹ HCR, Flash Update Goré Emergency, Avril 2018

¹⁰ Camps de Dosseye, Amboko, Doholo et Gondje dans le Logone Oriental vers Goré ; camp de Belom dans le Moyen-Chari.

¹¹ Kobiteye, Danamadja au Logone Oriental, Djako au Logone Occidental, Sido, Maingama au Moyen-Chari et Gaoui vers N'Djamena.

¹² Il est important de préciser que ces villages d'accueil ne sont pas toujours ceux où les réfugiés s'étaient initialement dirigés lorsqu'ils sont arrivés au Tchad qui eux, étaient très proches de la frontière. En effet, étant donné que leur proximité avec la RCA posait des risques sécuritaires et d'accès, ils ont été relocalisés dans d'autres villages le long d'axes routiers un peu plus à l'intérieur du territoire tchadien.

¹³ HCR, Afflux de réfugiés centrafricains dans le sud du Tchad, briefing par le représentant du HCR, Mbili Ambaoumba, Février 2018

¹⁴ Exprimé lors de discussions engagées par REACH.

METHODOLOGIE

Aperçu de la méthodologie

La méthodologie employée pour cette évaluation incluait plusieurs méthodes de collecte de données, avec un volet de cartographie. Les données ont été collectées via des entretiens avec des informateurs clés (IC), des groupes de discussion (GD) et l'observation directe des infrastructures sociocommunautaires par les enquêteurs. Cette méthodologie avait pour but de fournir des résultats sur les populations touchées par la crise de déplacement de la RCA dans quatre régions proches de la frontière avec la RCA : le Logone Occidental, le Logone Oriental, le Mandoul et le Moyen-Chari.

Objectifs et questions de recherche

Tel que susmentionné, l'objectif de cette évaluation était de renseigner les acteurs humanitaires sur les conditions de vie des populations de l'ensemble des zones touchées. Les trois questions suivantes ont guidé la recherche :

1. Quelles sont les dynamiques de déplacement des populations réfugiées et retournées des zones touchées par la crise de déplacement de la RCA ?
2. Quelles sont les conditions en termes de besoins primaires ainsi que l'accès aux services de base des populations hôtes, réfugiées, et retournées des zones touchées par la crise de déplacement de la RCA ?
3. Quels sont les enjeux de protection auxquels les populations hôtes, réfugiées et retournées font face ?

Population cible & sélection des localités

La population ciblée était celle touchée par la crise de déplacement de la RCA, c'est-à-dire les réfugiés, les retournés et les populations hôtes qui habitent dans les zones d'accueil de populations déplacées ou à proximité de celles-ci, dans les quatre régions incluses dans cette évaluation. Ces zones ont été ciblées à partir de la revue des données secondaires disponibles avant l'enquête, ainsi que via des consultations auprès des autorités locales et des acteurs humanitaires (notamment le HCR et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)) qui sont chargés de recenser la présence de populations déplacées.

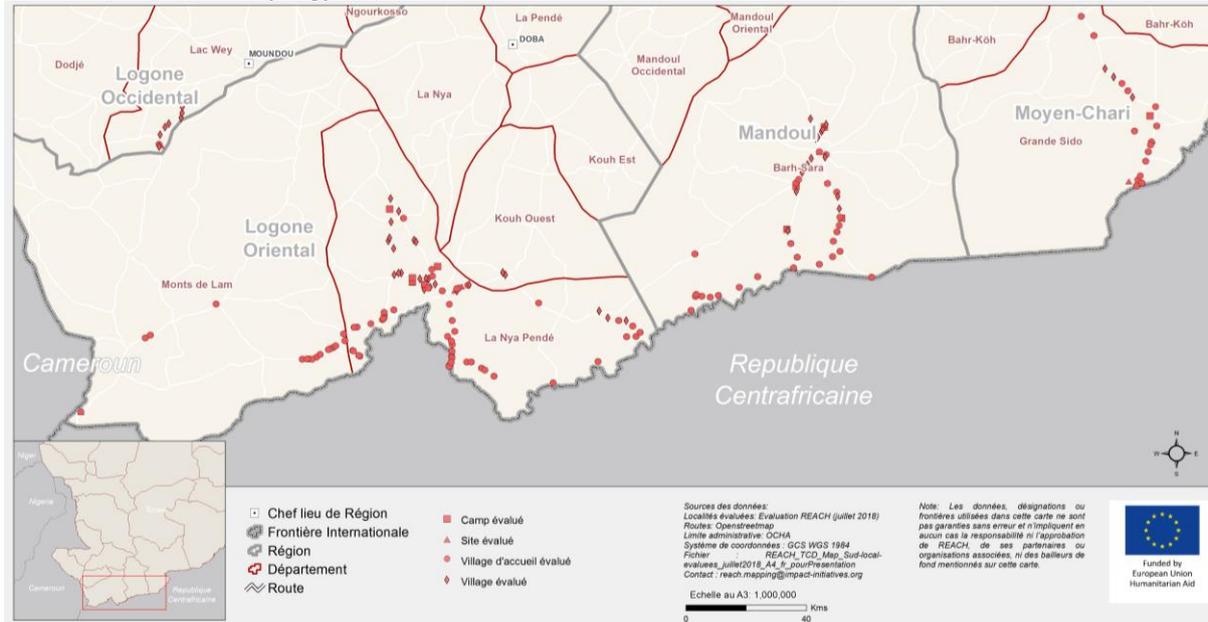
Une fois les zones d'accueil identifiées, les enquêteurs se sont arrêtés dans toutes les localités rencontrées sur les axes routiers principaux pour collecter les données. Ces axes comprenaient à la fois ceux sur lesquels se trouvaient les villages dans lesquels les déplacés ont été relocalisés, et ceux plus proches de la frontière sur lesquels se trouvaient les villages dans lesquels les déplacés se sont installés. En termes de types de localités, ont donc été visités des villages d'accueil (au total, 110 ont été visités), les sites de retournés (6), les camps de réfugiés (5), et des villages n'accueillant pas de déplacés situés proches des camps et des sites (50).

Par ce ciblage, six groupes de populations ont donc été distingués :

- Réfugiés centrafricains qui habitent dans les camps,
- Réfugiés centrafricains qui habitent dans les villages d'accueil,
- Retournés tchadiens qui habitent dans les sites,
- Retournés tchadiens qui habitent dans les villages d'accueil,
- Hôtes qui habitent dans les villages d'accueil,
- Hôtes¹⁵ qui habitent dans les villages n'accueillant pas de déplacés à proximité des sites et des camps.

¹⁵ Ces personnes non-déplacées sont considérées des « hôtes » dans la mesure où même s'il n'y a pas de personnes déplacées dans leur localité, elles habitent dans des zones d'accueil et sont donc potentiellement touchées par la pression sur les ressources naturelles et, l'accès aux services de base, ainsi que les enjeux de protection en lien avec l'arrivée des personnes déplacées de la RCA, au même titre que les populations hôtes qui habitent dans les villages d'accueil.

Carte 1 : Localités évaluées par type de localité



Collecte de données

Plusieurs méthodes de collecte de données ont été utilisées, dans le but de produire des résultats indicatifs sur les conditions de vie des personnes vivant dans les zones accueillant des déplacés de la RCA, selon les trois axes de recherche de cette évaluation.

Le premier outil a été l'entretien avec des IC¹⁶, pour lequel un questionnaire par type de population et par localité a été rempli.¹⁷ Deux à cinq IC ont pris part à chaque entretien, afin de permettre une triangulation directe des réponses et s'assurer qu'il y ait au moins une personne capable de répondre de manière pertinente à chaque thématique. Par cette méthode, par exemple, dans un village d'accueil avec à la fois des réfugiés et des retournés, trois entretiens ont été menés, avec un total de 6 à 15 IC, dont 2 à 5 pour chaque groupe de population. A noter que dans la mesure du possible, des entretiens avec uniquement des femmes ont été menés, afin de leur permettre de pouvoir s'exprimer librement.

En parallèle aux entretiens avec les IC, des GD ont été menés afin de trianguler, contextualiser et approfondir la compréhension des enjeux auxquels certains groupes de populations (notamment les femmes hôtes) sont confrontés. Afin de mettre l'accent sur les populations hôtes, et de compléter au mieux les évaluations qui avaient déjà été menées par les acteurs humanitaires dans les villages d'accueil, les sites et les camps, les GD ont eu lieu uniquement dans des villages n'accueillant pas de déplacés. Au total, 54 GD ont été menés, dont 27 avec des femmes et 27 avec des hommes. Les GD ont été menés en suivant des grilles de questionnement indiquant les thématiques à couvrir et les questions exploratoires à poser pour orienter les discussions en cas de besoin. La collecte de données, sur la base des discussions, s'est faite via prise de note.

Enfin, les enquêteurs ont également enregistré le maximum¹⁸ de coordonnées GPS des infrastructures sociocommunautaires (marchés, écoles, centres de santé, latrines publiques et points d'eau) présentes dans les localités évaluées, et ont observé leur fonctionnalité. Le but de cet exercice était double : d'une part trianguler les informations liées à l'accès aux services de base obtenues via les deux autres outils ; d'autre part, fournir une base de données des infrastructures de la zone aux acteurs humanitaires pour qu'ils puissent en avoir un aperçu global.

¹⁶ Un IC est une personne identifiée pour sa capacité à fournir des informations sur une localité ou un type de population, par exemple les chefs de village, les représentants des réfugiés, les chefs de groupement/association de femmes, les chefs de comités divers, etc.

¹⁷ Le questionnaire a été rempli via l'utilisation de l'outil de collecte de données Open Data Kit (ODK) sur smartphone.

¹⁸ Au vue des contraintes logistiques, ce recensement n'a pas été exhaustif, notamment en ce qui concerne les latrines et les infrastructures présentes dans les camps. En effet, la prise de coordonnées GPS dans les villages a été priorisée, beaucoup de données sur les infrastructures dans les camps étant déjà disponibles.

Analyse de données

Une fois les données récoltées sur le terrain, elles ont été nettoyées puis analysées afin de faire ressortir des tendances par type de population, selon les trois axes de recherche. Cela a été fait en complétant et croisant les données issues des différents outils.

Les résultats et les analyses préliminaires ont ensuite été présentés à l'Equipe Humanitaire Pays (EHP), la coordination inter-clusters (ICC), le cluster sécurité alimentaire et moyens d'existences (SAME) à N'Djamena, et les coordinations générales dans les différentes régions concernées par l'évaluation au sud du pays, afin de donner l'opportunité à l'ensemble des partenaires de faire part de leurs interprétations et commentaires éventuels. Les discussions qui ont suivi ont permis d'affiner l'analyse des résultats présentés dans ce rapport.

Limites

En raison de la méthodologie employée pour cette évaluation, les limites suivantes doivent être prises en considération lors de la lecture des résultats :

- Les résultats issus des entretiens réalisés auprès des IC doivent être considérés comme indicatifs de la situation dans leur localité et de la population qu'ils représentent et non représentatifs avec un degré quantifiable de précision statistique.
- De même, les informations tirées des GD doivent être considérées comme des tendances, notamment à cause des biais possibles dans les réponses.
- Les localités n'ont pas été sélectionnées de manière aléatoire, mais choisie, c'est-à-dire que les localités visitées ont été sélectionnées selon des critères spécifiques. Par exemple, il fallait que la localité soit une localité d'accueil, ou bien qu'elle soit située sur un axe routier sur lequel se trouvent des personnes déplacées. Les résultats de l'évaluation ne peuvent donc pas être généralisés à l'ensemble des régions.
- Les femmes et autres groupes démographiques (jeunes, personnes âgées, etc.) sont sous-représentés parmi les IC. Malgré les mesures de mitigation mises en place, leurs besoins spécifiques peuvent donc être moins reflétés dans les réponses enregistrées. Ceux des femmes le sont davantage dans les GD.

RESULTATS CLES

Partie 1 : Dynamiques de déplacement

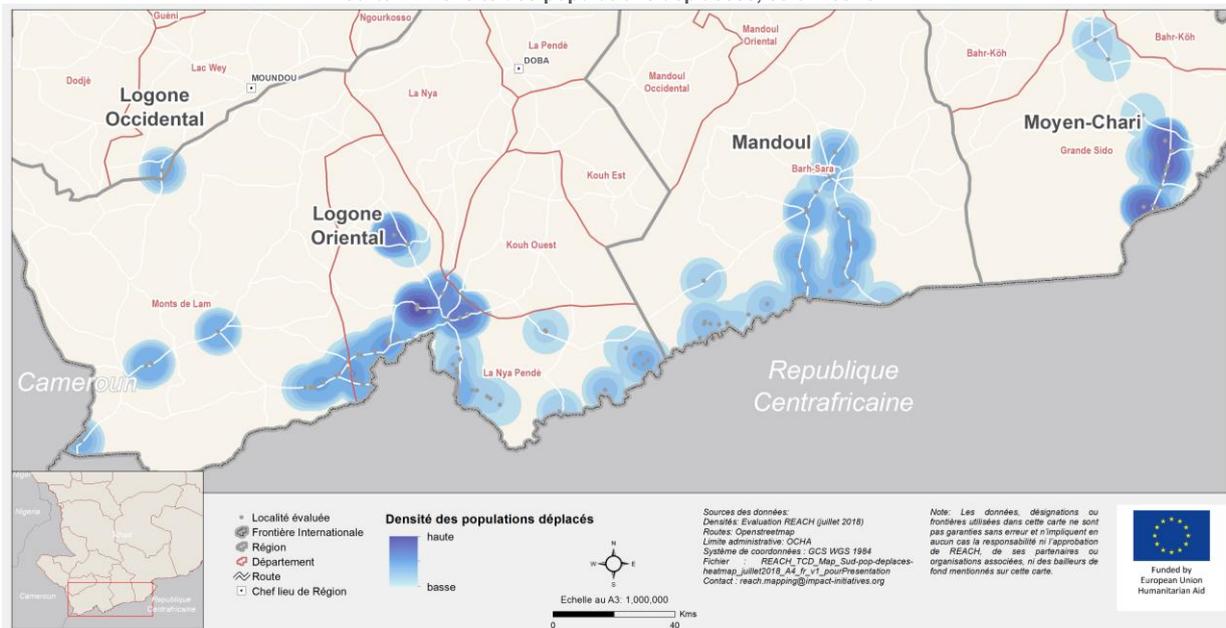
Cette enquête a été menée pour combler le manque d'informations concernant, entre autre, les besoins des populations qui se sont déplacées au Tchad depuis la RCA pour fuir le conflit. La première étape pour contextualiser ces besoins a donc été de se pencher sur leurs dynamiques de déplacement. Dans cette partie sont présentées des informations sur leurs arrivées et leurs intentions pour la suite, en commençant par un aperçu de la situation actuelle.

- Les résultats ont mis en évidence les **deux principales vagues de déplacement de la RCA** qui ont eu lieu depuis le début du conflit intercommunautaire en 2013 : la première, composée de réfugiés et retournés arrivés en 2013-2014 qui se sont principalement dirigés dans les camps et les sites, et la deuxième, composée essentiellement de réfugiés qui sont arrivés dans des villages notamment dans le Logone Oriental et le Mandoul depuis décembre 2017.
- Par ailleurs, l'évaluation a permis d'identifier de **potentiels mouvements secondaires** qui auraient eu lieu depuis 2013-2014, notamment des camps vers les villages, ou d'un village à l'autre.
- Enfin, **peu d'intentions de mouvements dans les prochains mois**, que ce soit des mouvements au sein du Tchad ou de retour vers la RCA ont été rapportées, pour des raisons liées principalement à l'accès à l'assistance alimentaire, la proximité avec les proches et un sentiment de sécurité.

Situation actuelle

Les données collectées auprès des IC ont permis d'obtenir des estimations du nombre de personnes non-déplacées et déplacées vivant dans les localités évaluées¹⁹, et ainsi obtenir un aperçu des densités de populations déplacées le long des zones concernées. Tel qu'illustré dans la carte ci-dessous, la concentration de populations déplacées est particulièrement élevée dans la zone autour de Goré dans le Logone Oriental, et dans le Moyen-Chari, alors que dans le Mandoul, les personnes sont davantage dispersées. Le point dans le Logone Occidental correspond à la zone autour du site de retournés de Djako.

Carte 2 : Densité des populations déplacées, selon les IC



¹⁹ Etant donné que ce sont des estimations, il faut prendre ces chiffres avec précaution et les considérer comme des tendances permettant d'établir, dans les grandes lignes, les densités de populations déplacées.

Période d'arrivée au Tchad

Les réfugiés vivant dans les localités évaluées sont arrivés principalement en deux vagues : dans la plus haute proportion de localité, les réfugiés sont arrivés depuis décembre 2017. En deuxième, ce sont les réfugiés arrivés en 2013-2014. Quant aux retournés, dans la majorité des localités, la plupart sont arrivés en 2013-2014.

Les résultats relatifs au type de localités reflètent les deux approches de la réponse humanitaire mentionnées dans l'introduction. En effet, la majorité des réfugiés vivant dans les cinq camps qui existent depuis 2013 sont, selon les IC, arrivés avant décembre 2017, conformément à l'approche « camps / sites » alors mise en œuvre. A l'inverse, dans un peu plus de la moitié des villages d'accueil visités, la majorité des réfugiés s'y trouvant sont arrivés depuis décembre 2017, illustrant l'approche « hors camp » actuellement préférée. Néanmoins, la majorité des réfugiés de certains villages d'accueil (31%) sont arrivés dans ces villages en 2013-2014 d'après les IC, ce qui peut potentiellement indiquer un déplacement secondaire du camp dans lequel ils avaient été placés au moment de leur arrivée au Tchad à un village. De plus, les IC de 14% de villages ont indiqué que tous les réfugiés qui y habitent sont arrivés avant décembre 2017, ce qui peut vouloir dire que ces villages accueillaient déjà des réfugiés avant la nouvelle vague de déplacement depuis décembre 2017.

Pour les retournés, la majorité serait arrivée en 2013-2014 dans l'ensemble des sites et dans environ la moitié des villages d'accueil évalués. Il n'y a qu'une petite proportion de localités (5%) où les IC ont rapporté que les retournés arrivés depuis décembre 2017 y étaient majoritaires. Cela vient appuyer le fait que, d'après les acteurs humanitaires, la nouvelle vague de personnes ayant fui la RCA depuis décembre 2017 était composée essentiellement de réfugiés.

Tableau 1 : Proportion (et nombre) de localités selon la période d'arrivée de la majorité des personnes réfugiées et retournées dans la localité, selon les IC

	Période d'arrivée	Logone Oriental	Logone Occidentale	Mandoul	Moyen-Chari
Réfugiés	Entre 2013 et 2014	17% (9)	n/a	55% (12)	63% (5)
	Entre 2015 et 2016	4% (2)	n/a	5% (1)	25% (2)
	Entre 2016 et novembre 2017	15% (8)	n/a	14% (3)	13% (1)
	Depuis décembre 2017	64% (34)	n/a	27% (6)	0%
Retournés²⁰	Entre 2013 et 2014	47% (7)	100% (1)	61% (14)	89% (8)
	Entre 2015 et 2016	7% (1)	0%	13% (3)	11% (1)
	Entre 2016 et novembre 2017	13% (2)	0%	17% (4)	0%
	Depuis décembre 2017	33% (5)	0%	9% (2)	0%

De plus, la nouvelle vague de déplacement de la RCA s'est faite principalement vers le Logone Oriental, selon les informations recueillies auprès des IC, avec une majorité de réfugiés et de retournés étant arrivée depuis décembre 2017 dans environ deux-tiers et un tiers, respectivement, des localités visitées dans cette région (Tableau 1). Dans les autres régions, tous types de localités confondus, la majorité des déplacés est arrivée en 2013-2014. Dans le Moyen-Chari, il n'y aurait aucune localité où la majorité des déplacés est arrivée récemment (ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il n'y en a pas).

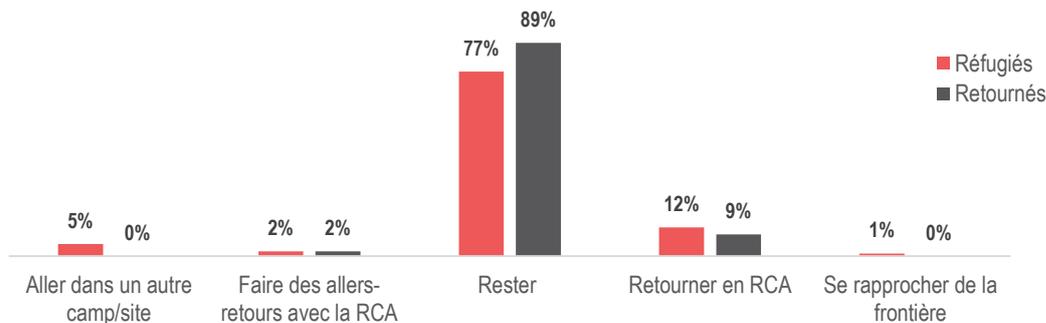
Enfin, il a également été demandé aux IC d'indiquer les types de groupes de personnes qui sont arrivés. De manière générale, les réfugiés et les retournés se sont principalement déplacés en famille, avec ou sans le père.

Intentions pour la suite

Peu d'intentions de mouvements dans les mois à venir ont été rapportées. En effet, dans une grande majorité de localités, les IC ont indiqué que les populations déplacées souhaitaient majoritairement rester au Tchad, et notamment dans leurs localités actuelles, dans les mois suivant l'évaluation (Figure 1). Dans le cas des populations retournées, le souhait de rester était majoritaire dans quasiment toutes les localités, ce qui peut refléter le fait

qu'elles sont au Tchad depuis plus longtemps et peuvent donc bénéficier d'une situation plus stable. Pour les populations réfugiées, les intentions varient selon les régions, et notamment au Moyen-Chari où les IC de trois localités ont indiqué que la majorité des personnes réfugiées souhaitaient rester et ceux de trois autres qu'elles souhaitaient retourner en RCA. Malgré le fait qu'il faille prendre ces résultats avec précaution étant donné le faible échantillon, il serait intéressant de s'interroger sur les raisons pouvant expliquer ces variations.

Figure 1 : Intentions de déplacement dans les mois à venir pour une majorité de la population déplacée, par pourcentage de localités, selon les IC



Les principales raisons données par les IC pour expliquer le peu d'intentions de déplacement dans les mois à venir sont les mêmes pour les réfugiés et les retournés, c'est-à-dire le sentiment de sécurité, la présence de proches et l'accès à l'assistance humanitaire. Le deuxième facteur est particulièrement intéressant et rejoint la tendance soulignée ci-dessus concernant les retournés. En effet, alors que le sentiment de sécurité et l'accès à l'assistance humanitaire peuvent être considérés comme des raisons « temporaires » et liées au contexte actuel (insécurité et manque d'accès aux ressources qui en découlent de l'autre côté de la frontière), le fait d'être à proximité des proches est un facteur plus permanent.

Pour les réfugiés, le sentiment de sécurité a été rapporté dans une proportion relativement élevée de localités (environ deux tiers) comme une des raisons principales expliquant l'intention des réfugiés de rester dans leurs localités actuelles dans le Logone Oriental et le Mandoul. Ceci peut s'expliquer dans la mesure où une part importante des localités visitées dans ces deux régions accueille des populations récemment déplacées par le conflit. Toujours pour les réfugiés, concernant l'accès à l'assistance humanitaire et la présence de services de bases, ces facteurs ont été soulignés dans le Logone Oriental (36% de localités dans les deux cas) mais beaucoup moins dans les autres régions (0% dans les Moyen-Chari notamment). Enfin, il est intéressant de noter qu'au Moyen-Chari, dans la majorité de localités (25%), les IC ont indiqué que le facteur qui pousse les personnes réfugiées à vouloir rester est la présence de proches.

A l'inverse, dans les 19 localités où les IC ont indiqué que la majorité des réfugiés ne souhaitait pas rester dans les mois à venir (dont 10 où l'intention dominante était de rentrer en RCA), les raisons avancées étaient principalement l'insuffisance de l'assistance humanitaire (IC de 13 localités), l'insatisfaction quant à l'accès aux services de base (14) et le souhait de retourner dans leur pays ou de retrouver leur proches (8).

Mouvements pendulaires

Les mouvements pendulaires, c'est-à-dire les allers-retours des personnes entre la localité dans laquelle ils habitent et, par exemple, la frontière ou la RCA, semblent relativement fréquents dans la région. En effet, les IC ont indiqué que les réfugiés et les retournés effectuaient des mouvements pendulaires dans environ la moitié des localités (47% et 48%, respectivement). Les principales raisons avancées sont similaires pour les deux types de populations et concernent l'agriculture, l'assistance humanitaire et le souhait de rendre visite à des proches.

Partie 2 : Besoins primaires et accès aux services de base

Le deuxième axe de recherche s'intéressait aux besoins primaires et à l'accès aux services de base des populations habitant dans les localités évaluées. Des données ont été collectées sur les thématiques suivantes :

- Accès à la nourriture et au revenu
- Accès aux services de base : la santé, l'éducation et l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA)
- Accès aux abris
- Accès aux terres agricoles

Les populations de la grande majorité des localités visitées dépendent de l'agriculture, notamment de subsistance, qui constitue à la fois une source principale de nourriture et de revenu. L'accès aux services de base semble globalement limité à travers les secteurs. Les points d'eau sont souvent présents mais pas en nombre suffisant ou sont dysfonctionnels, et dans une proportion importante de localités, les populations dépendent de sources non-aménagées ou de l'eau de surface comme source principale d'eau de boisson (environ un tiers) ce qui peut constituer un risque pour la santé. Ce risque est accru par la pratique courante de la défécation à l'air libre et le manque de services de santé dans environ la moitié des localités. Le taux de scolarisation est également préoccupant avec moins de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école, et notamment les filles, étant scolarisés dans la plupart des localités évaluées.

La comparaison entre les groupes de population a permis de mettre en évidence les différences se rapportant à leur statut et à leur niveau d'accès à l'assistance humanitaire :

- **Les populations réfugiées sont davantage ciblées par l'assistance humanitaire.**
- **Les populations hôtes dépendent davantage des ressources naturelles pour subvenir à leurs besoins** mais sont plus stables.
- **Les populations retournées semblent moins s'appuyer sur l'assistance humanitaire** que les populations réfugiées pour subvenir à leurs besoins primaires et accéder aux services de base, et auraient donc des sources de revenu plus diversifiées.

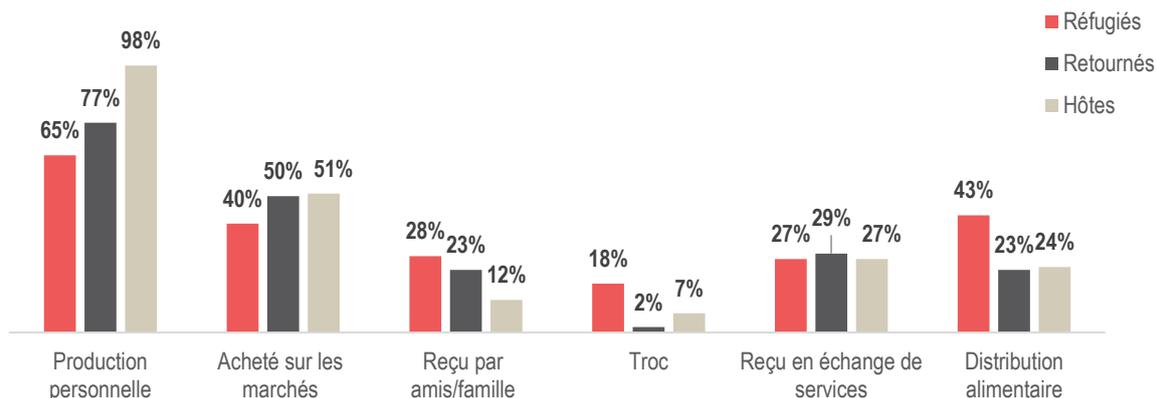
Nourriture et Revenu

Principales sources de nourriture et de revenu

En termes de principales sources de nourriture et de revenu, les résultats de l'évaluation semblent indiquer que les populations hôtes sont plus dépendantes des ressources naturelles – notamment liées à l'agriculture – alors que les populations réfugiées ont davantage accès à l'assistance humanitaire. Quant aux populations retournées, les résultats semblent suggérer qu'elles se reposent moins sur la production personnelle et l'assistance humanitaire et auraient donc des sources de nourriture et de revenu plus diversifiées. Une recherche supplémentaire pourrait être menée afin de mieux comprendre les tendances liées aux populations retournées.

La principale source de nourriture pour les trois groupes de populations est la production personnelle, rapportée comme étant l'une des sources principales de nourriture dans la quasi-totalité des localités visitées pour la population hôte (98%), dans plus des trois quarts des localités pour les retournés (77%) et dans environ deux tiers pour les réfugiés (65%). Les sources principales de nourriture les plus rapportées étaient ensuite l'achat sur les marchés pour les populations hôtes et retournées, et les distributions alimentaires pour les populations réfugiées. Les distributions alimentaires, indiquées dans presque la moitié des localités (43%) pour les réfugiés, n'ont été rapportées comme l'une des sources principales de nourriture que dans environ un quart des localités pour les populations hôtes et retournées (24% et 23% respectivement). La forte dépendance sur la production personnelle, notamment des populations hôtes, pourrait constituer une vulnérabilité exacerbée face aux difficultés pouvant survenir en lien avec les ressources naturelles telles que la pression anthropique ou les catastrophes environnementales.

Figure 2 : sources principales de nourriture, par groupes de population, selon les IC



Les sources principales de revenu reflètent les sources principales de nourriture, avec des populations en grande partie dépendantes de l'agriculture, notamment de subsistance (tableau 3). Celle-ci est l'une des sources principales de revenu dans la quasi-totalité des localités, notamment pour les populations hôtes (99%). Elle est suivie par l'élevage pour les populations hôtes et retournées, et par l'assistance humanitaire pour les populations réfugiées (33%, contre 17% pour les populations retournées et 10% pour les hôtes). Ainsi, ces tendances soulignent le fait que l'assistance humanitaire les cible principalement en termes d'activités génératrices de revenu.

Il est intéressant de noter que les IC déplacés ont cité « reçu par amis/famille » dans environ deux fois plus de localités que les IC hôtes. Tel que relevé dans les GD, de nombreux participants hôtes ont fait référence aux réfugiés et aux retournés comme étant des « frères et sœurs ». Ces informations suggèrent que les populations déplacées s'appuient également sur les populations hôtes pour subvenir à leurs besoins en termes de nourriture.

Les résultats concernant les populations retournées semblent indiquer qu'elles ont des sources de nourriture et de revenu plus diversifiées que les populations réfugiées. Notamment, les IC retournés ont cité l'achat sur les marchés dans la moitié des localités. De même concernant le revenu, les IC retournés ont cité la vente et le commerce, la maçonnerie, l'élevage et la pêche dans des proportions de localités plus élevées (environ la moitié) que les IC réfugiés (tableau 3) (environ un tiers). A l'inverse, ils ont cité l'assistance humanitaire que dans 10% de localités. Cette différence entre les deux groupes de déplacés pourrait signifier une meilleure intégration des retournés du fait qu'elles sont au Tchad depuis plus longtemps et de leur origine tchadienne qui leur a permis de bénéficier d'un réseau plus étendu.

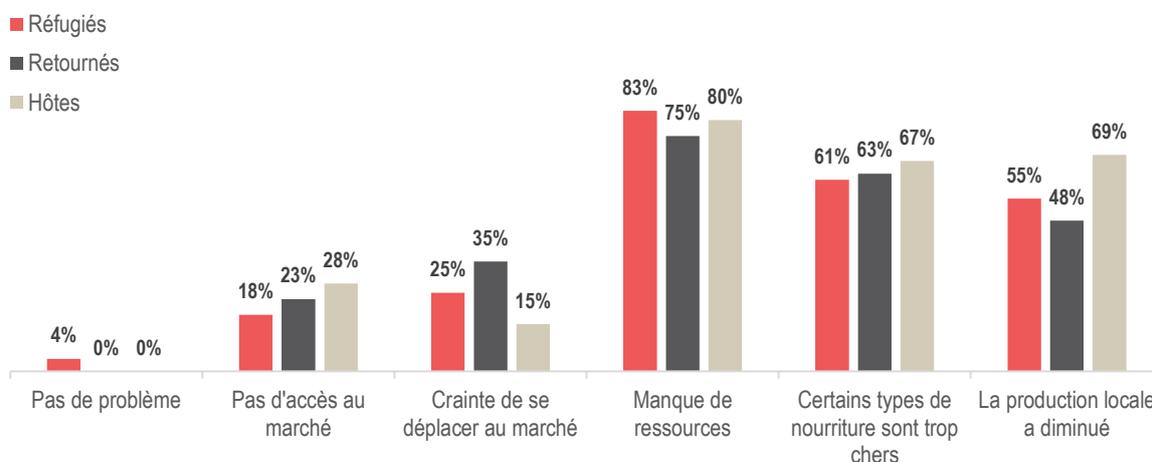
Tableau 2 : Sources principales de revenu, selon les IC

	Réfugiés	Retournés	Hôtes
Agriculture	86%	81%	99%
Artisanat	7%	2%	12%
Assistance humanitaire	33%	17%	10%
Elevage	10%	27%	46%
Forêt (cueillette)	11%	10%	16%
Maçonnerie	19%	23%	14%
Pêche	5%	10%	14%
Salarié / Administration	1%	0%	1%
Vente et commerce	28%	40%	50%

De manière générale, les principales difficultés d'accès à la nourriture sont les mêmes pour les trois groupes de population dans l'ensemble des régions. En effet, les IC ont cité dans la majorité des localités le manque de ressources, le prix trop élevé de certains types de nourriture, ainsi que la diminution de la production locale (figure 4). La production personnelle étant l'une des sources principales de nourriture pour les populations hôtes dans

quasiment l'ensemble des localités évaluées, la proportion comparativement élevée de localités où les IC hôtes ont indiqué que la production locale a diminué (69%) est à relever comme étant un résultat préoccupant.

Figure 3 : Principales difficultés d'accès à la nourriture, selon les IC



Distributions de nourriture

Les résultats liés aux distributions alimentaires varient selon les groupes de populations (tel que mentionné ci-dessus), les régions, et les types de localités. Globalement, il est intéressant de noter que pour les populations réfugiées (toutes régions confondues), et dans le Logone Oriental (tous groupes de population confondus), les proportions de localités dans lesquels les IC ont indiqué que les distributions étaient une des principales sources de nourriture sont similaires, autour des 40%. Par contre, les variations entre les populations retournées et hôtes d'une région à l'autre, et dans les trois autres régions d'une population à l'autre (tableau 2) sont plus marquées.

Notamment, on constate que les distributions alimentaires ne sont pas une principale source de nourriture pour les populations hôtes dans le Logone Occidental et le Moyen-Chari, et ne le sont que dans peu de localités dans le Mandoul. Pour les retournés, la proportion varie fortement d'une région à l'autre. Dans le Mandoul, la différence est particulièrement marquée lorsque l'on compare les populations, et dans le Moyen-Chari, elle l'est entre les populations déplacées et la population hôte. Tel que relevé par des membres du cluster SAME, il faut contextualiser ces résultats en prenant en compte les variations dans le nombre de personnes de chaque statut dans les différentes zones. Ainsi, les réfugiés auront tendance à être davantage ciblés dans les zones à forte concentration de réfugiés, alors que les retournés seront généralement priorisés dans les zones où ils sont plus nombreux.

Tableau 3 : Proportion de localités où les distributions alimentaires sont l'une des principales sources de nourriture, selon les IC

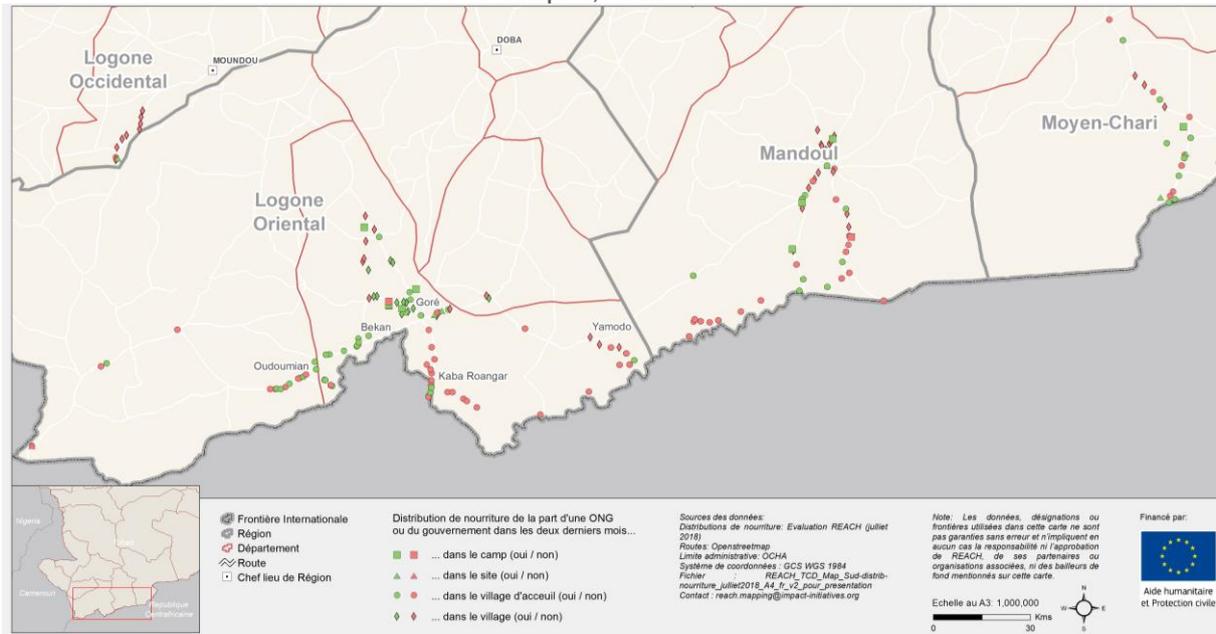
	Réfugiés	Retournés	Hôtes
Région	43%	23%	24%
Logone Oriental	48%	40%	38%
Logone Occidental	n/a	100% ²¹	0%
Mandoul	36%	4%	14%
Moyen-Chari	38%	33%	0%

Les IC ont également indiqué si des distributions alimentaires avaient eu lieu au courant des deux mois précédant l'enquête. De manière générale, leurs réponses suggèrent que les distributions alimentaires ont principalement ciblé les lieux où se trouvent les « nouveaux » réfugiés (voir carte 3 ci-dessous). Globalement, on constate que celles-ci ont davantage eu lieu dans les localités évaluées autour de Goré et dans l'axe Oudoumian-Békan. L'ensemble des camps (sauf un), la plupart des villages d'accueil et de nombreux villages n'accueillant pas de déplacés autour des camps, auraient été couverts dans le laps de temps concerné. Ceci n'est pas le cas dans

²¹ Cette valeur est à prendre avec précaution étant donné qu'une seule localité comptant des retournés n'a été visitée

le Mandoul, dans le Logone Occidental et dans les axes de Yamodo et de Kabaroangar au sud-est de Goré. A noter que ceci peut être dû à l'intention du HCR au moment de l'enquête de relocaliser les personnes habitant sur cet axe dans les camps à cause de l'insécurité dans cette zone.²² Dans le Moyen-Chari, des distributions auraient eu lieu dans environ la moitié des localités évaluées, y compris des villages d'accueil. Cependant, on peut supposer qu'étant donné qu'aucun IC hôte n'a indiqué que les distributions alimentaires étaient l'une des principales sources de nourriture dans cette région, que celles-ci n'ont concerné que (ou principalement) les réfugiés et/ou retournés dans les villages d'accueil.

Carte 3 : Distribution de nourriture de la part d'acteurs humanitaires ou du gouvernement dans les deux mois précédant l'enquête, selon les IC



Accès aux services de base

L'accès aux services de base dans le cadre de cette évaluation a été évalué à la fois via les entretiens avec les IC et via le recensement et l'observation directe des infrastructures sociocommunitaires présentes dans les localités visitées. Les infrastructures concernées sont les latrines publiques, les points d'eau, les écoles, les marchés, et les centres de santé. Afin de compléter au mieux les informations déjà existantes, cette collecte de données a été menée notamment dans les villages. Pour la liste des infrastructures recensées dans le cadre de cette évaluation et des informations sur celles-ci, voir la [base de données](#) (Annexe 1).

Services de santé

L'accès aux services de santé varie entre les régions et les groupes de populations. Dans environ la moitié des localités visitées, les IC ont indiqué que les habitants n'avaient aucun service de santé disponible. Cette proportion était particulièrement élevée pour les populations hôtes (55% des localités). Par ailleurs, les réfugiés semblent avoir davantage de services de santé fournis par les acteurs humanitaires de disponibles, alors que les populations retournées d'une plus grande proportion de localités auraient d'autres services de santé de disponible.

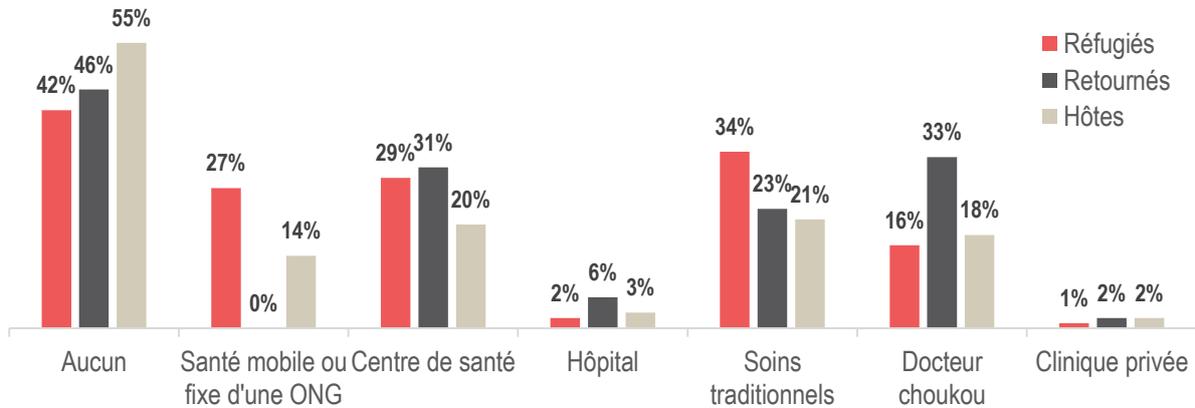
Ces différences sont particulièrement intéressantes. D'une part, les IC dans presque un tiers de localités ont indiqué que les réfugiés ont accès à une unité de santé fixe ou mobile d'une ONG, alors qu'aucun ne l'a fait pour les populations retournées. Par contre, tous les autres services (hormis les soins traditionnels) ont été cités dans des proportions plus élevées de localités par les IC retournés que par les IC réfugiés. Ceci est notamment le cas pour les hôpitaux (2% et 6%), et les docteurs choukou²³ dont les services sont plus coûteux que les soins traditionnels.

²² HCR, CAR Operational Update, Avril 2018.

²³ Les docteurs choukou sont des personnes qui ne sont pas médecins ou pharmaciens mais vendent des médicaments en général sur les marchés et, qui sont parfois agréés et parfois non.

Ces observations soulignent la dépendance des populations réfugiées sur les soins fournis par les humanitaires et pourraient suggérer que les populations retournées se sont installés là où ces services étaient déjà disponibles.

Figure 4 : Services de santé disponibles, selon les IC

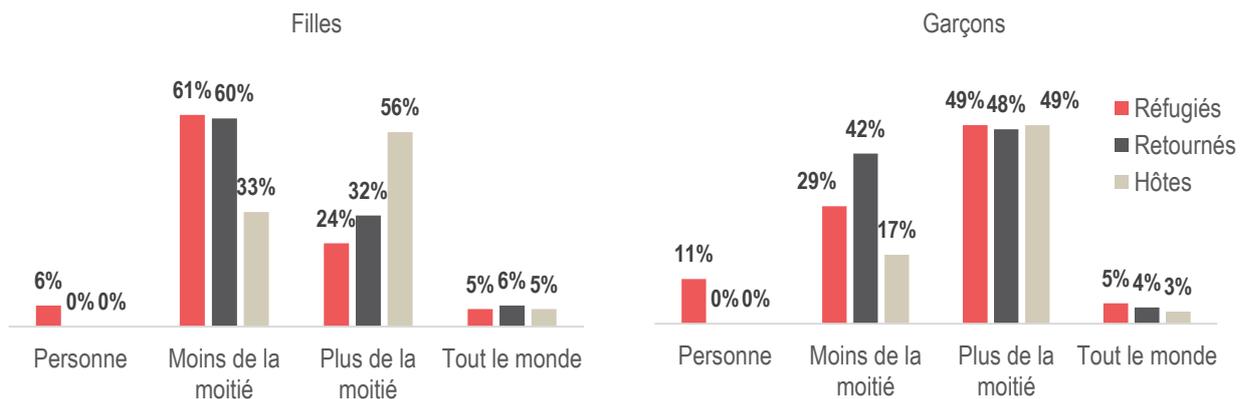


En termes de principales difficultés d'accès aux services de santé, sur les quatre régions, les barrières mentionnées les plus fréquemment sont les problèmes liés au transport, le prix des soins de santé et le fait qu'il n'y a pas de structure de santé dans la zone. Aucune différence notable entre les populations n'est ressortie à ce niveau.

Education

Le taux de scolarisation a été estimé par les IC sur la base de la proportion d'enfants d'une localité en âge d'aller à l'école primaire qui s'y rendent au moins trois à quatre jours par semaine.²⁴ Selon leurs estimations, le taux de scolarisation des enfants est globalement faible, avec moins de la moitié des enfants scolarisés dans environ la moitié de localités (figure 5 ci-dessous). Il y a également très peu de localités dans lesquelles l'ensemble des enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés. En effet, la proportion de localités dans lesquelles les IC ont déclaré que toutes les filles et tous les garçons étaient scolarisés est similaire pour les trois groupes de populations mais faible (de 3% à 6%).

Figure 5 : Proportion de localités par fourchette de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école, selon les IC



Ensuite, les taux de scolarisation semblent inégaux entre filles et garçons et entre types de population. Alors que plus de la moitié des filles et des garçons en âge d'aller à l'école primaire sont scolarisés dans environ la moitié des localités chez les populations hôtes, ceci n'est pas le cas pour les populations déplacées où plus de la moitié des filles sont scolarisées dans des proportions de localités bien plus basses (24% pour les réfugiés et 32% pour

²⁴ Les réponses qu'ils ont fournies ont été agrégées en quatre catégories : « personne », « moins de la moitié », « plus de la moitié » et « tous ».

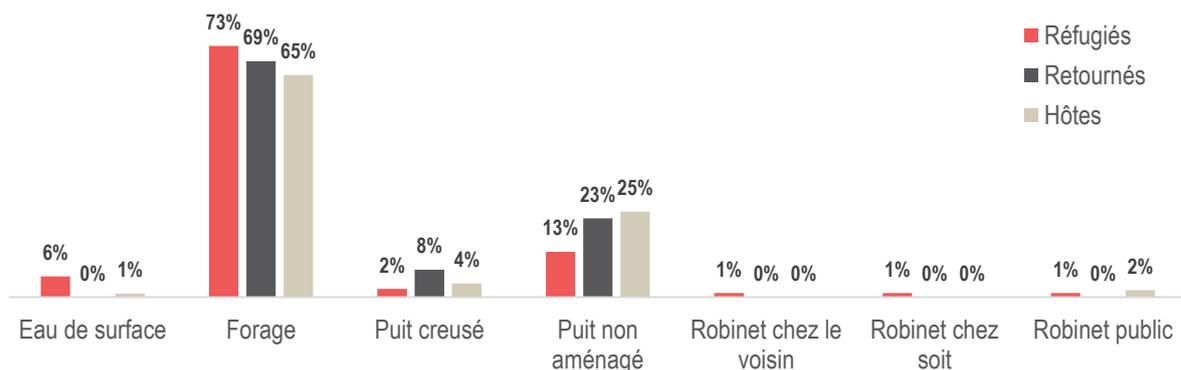
les retournés). A noter que des tendances similaires ont été relevées dans le site de Gaoui à N'Djamena, où l'enquête initiale du projet d'ACTED a relevé que « près d'une femme sur deux [...] déclare n'avoir aucun niveau d'instruction »²⁵ alors que chez les hommes ce n'était qu'un sur dix. Il est possible que les taux de scolarisation similaires entre filles et garçons chez les populations hôtes soient liés aux campagnes de sensibilisation qui ont été mises en place pour promouvoir la scolarisation des filles.²⁶

En termes de principales barrières d'accès à l'éducation, aucune différence notable ne ressort lorsque l'on compare les réponses par région, population ou types de localités. La plupart des IC ont cité le manque d'enseignants, la destruction de la structure scolaire, le prix de l'éducation et le manque de fournitures comme étant les principales difficultés liées à la scolarisation des enfants.

Eau, hygiène et assainissement

En termes de sources d'eau de boisson, les populations utilisent principalement des sources améliorées (les forages) dans la grande majorité des localités, suivi de sources non-améliorées (les puits non aménagés et les puits creusés) (figure 7). A noter tout de même que les populations réfugiées sont celles qui utilisent principalement les forages dans la proportion la plus élevée de localités, suivie par les populations retournées (dans 73% des localités contre 69% pour les retournés et 65% pour les hôtes). En termes d'autres sources améliorées, principalement les robinets, il n'y a que les IC de 1-2% de localités qui les ont cités. Enfin, l'eau de surface n'a été citée que par les IC hôtes de 1% des localités, mais par les IC réfugiés de 6%.

Figure 6 : Principale source d'eau de boisson, selon les IC



Les observations selon les types de localités viennent appuyer cette tendance. En effet, le forage est la principale source d'eau de boisson dans la totalité des sites, et dans presque tous les camps. Ce qui est intéressant est que dans les villages d'accueil, les IC réfugiés ont davantage cité le forage comme étant la principale source d'eau, que les IC hôtes ou retournés. Or, sachant que dans les villages d'accueil il y a forcément des populations hôtes, ceci semble indiquer que la mise en place de forages aurait plutôt ciblé les villages d'accueil des réfugiés plutôt que ceux dans lesquels se trouvent uniquement des retournés.

Par contre, tel que mentionné, les IC réfugiés sont aussi ceux qui ont cité l'eau de surface comme étant la principale source d'eau pour la boisson dans la proportion plus élevée de localités, précisément dans cinq villages du Logone Oriental : Beakoro, Begondana, Benine, Kaba Roangar et Soh 2. Pour les quatre premiers pourtant, non seulement la prise de coordonnées GPS a relevé que des points d'eau fonctionnels existaient²⁷, mais dans ces mêmes villages, les IC hôtes ont indiqué que la principale source d'eau de boisson des populations hôtes est le forage. Se pose donc la question de savoir pourquoi les populations réfugiées de ces villages tendent à boire plutôt l'eau de surface, et quelles en sont les conséquences pour la santé.

²⁵ ACTED, Rapport d'enquête initiale et Rapport d'intention, Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des retournés Tchadiens provenant de la RCA installés sur le site de transit de Gaoui, Juin 2017.

²⁶ Tchad Infos, Tchad : lancement d'une campagne pour la scolarisation des filles, Septembre 2015, <https://tchadinfos.com/tchad/tchad-lancement-dune-campagne-pour-la-scolarisation-des-filles/>

²⁷ A Soh 2, deux points d'eau ont été relevés mais identifiés comme étant non fonctionnels par les enquêteurs.

Tableau 4 : Proportion de localités où le forage est la source principale d'eau de boisson, par type de localité, selon les IC

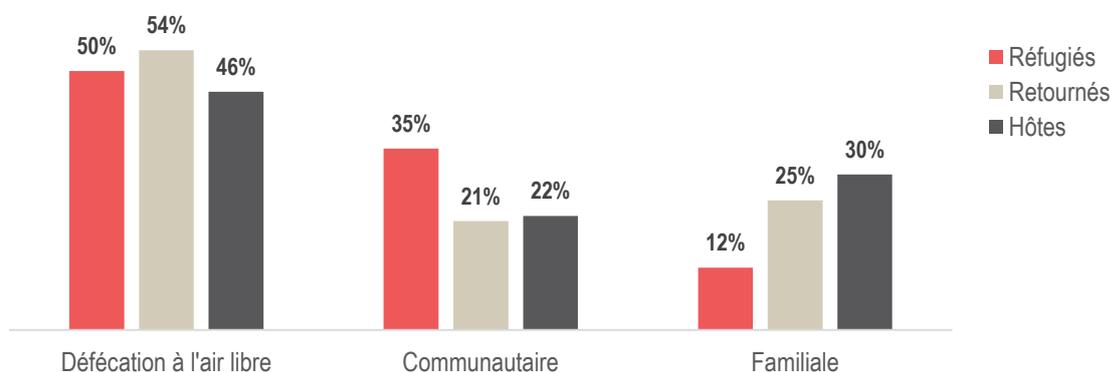
Type de localité	Population	% de localités
Camps de réfugiés	Réfugiés	91%
Villages d'accueil	Réfugiés	71%
Villages n'accueillant pas de déplacés	Hôtes	67%
Villages d'accueil	Hôtes	61%
Sites de retournés	Retournés	100%
Villages d'accueil	Retournés	62%

Les mêmes barrières d'accès aux sources d'eau pour la boisson sont ressorties pour les trois groupes de populations sur l'ensemble des quatre régions. En effet, les IC ont cité l'insuffisance du nombre de points d'eau dans quasiment toutes les localités. Cette barrière est suivie par le temps d'attente aux points d'eau et enfin, les pannes. Il est intéressant de noter que les IC réfugiés sont ceux à avoir cité cette dernière barrière dans la proportion la plus basse de localités (34% contre 44% et 46% pour les hôtes et retournés, respectivement), ce qui pourrait suggérer que ceux qui ont été mis en place en réponse à leur arrivée sont davantage entretenus. De manière générale, les deux premières barrières peuvent témoigner de la pression sur l'accès à l'eau conséquente des mouvements de déplacement de la RCA.

Les risques de santé liés à l'utilisation de sources d'eau non-améliorées ou de surface pour la boisson sont exacerbés par le fait que dans environ la moitié des localités visitées (50% pour les réfugiés, 54% pour les retournés et 46% pour les hôtes), la majorité des personnes pratique la défécation à l'air libre (DAL). Par ailleurs, les réfugiés utilisent principalement des latrines communautaires (35%) plutôt que des latrines familiales (12%) dans presque trois fois plus de localités. A l'inverse, les populations retournées et les populations hôtes utilisent principalement les latrines familiales dans une plus grande proportion de localités.

Les résultats qui ressortent lorsque l'on regarde les différences par type de localité – comme pour les principales sources d'eau pour la boisson – viennent appuyer ces résultats et sont indicatifs de la réponse humanitaire mise en place dans le cadre de l'accueil des populations déplacées, dans la mesure où généralement en phase d'urgence, la construction de latrines communautaires est favorisée. De ce fait, les IC réfugiés et retournés ont indiqué dans environ la moitié des camps et des sites que les populations utilisent principalement des latrines communautaires, et dans environ un quart qu'elles utilisent principalement des latrines familiales. Dans les villages d'accueil, très peu d'IC réfugiés ont rapporté l'utilisation de latrines familiales comparé aux IC hôtes et retournés.

Figure 7 : Principal type de latrine, selon les IC

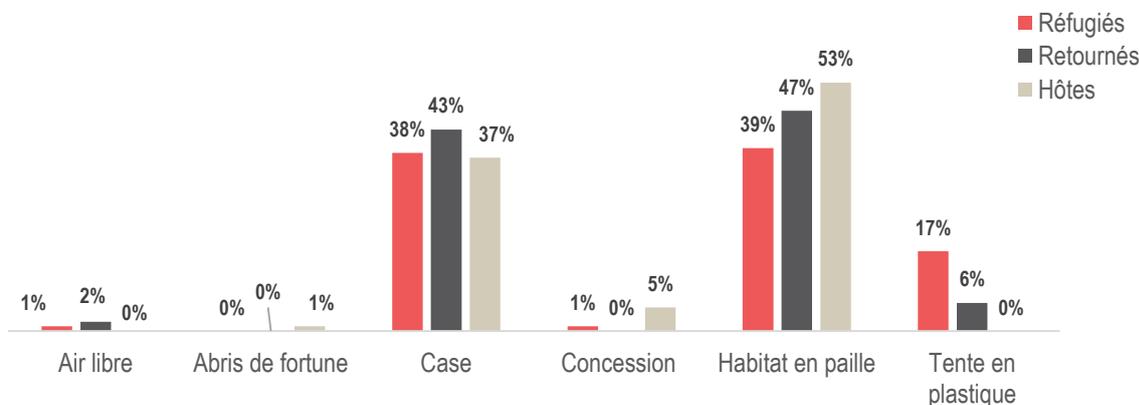


Accès aux abris

Le principal type de logement est relativement similaire d'un groupe de population à l'autre. En effet, dans la grande majorité des localités visitées, la plupart des personnes vivent dans des habitats en paille ou des cases. Par contre,

le troisième type de logement le plus rapporté par les IC varie selon les types de populations, avec les tentes en plastique mentionnées pour les réfugiés notamment et les retournés dans une moindre mesure (17% et 6% des localités, respectivement), et les concessions pour les populations hôtes (5%). Ces résultats témoignent du statut plus précaire des populations déplacées qui dépendent davantage de logements temporaires fournis par les acteurs humanitaires.

Figure 8 : Principal type de logement, selon les IC



Accès à la terre agricole

Enfin, l'évaluation s'est intéressée au type d'occupation de la terre agricole, qui peut avoir des conséquences importantes étant donné la prédominance de l'agriculture, notamment de subsistance, dans les régions étudiées, à la fois en termes de source de nourriture et de source de revenu. Dans la plupart des localités, la terre est principalement exploitée gratuitement selon les IC, notamment pour les populations réfugiées (71%) et retournées (63%). Cependant, les résultats sont plus nuancés pour les populations hôtes : les IC ont indiqué que le type d'occupation de la terre était « communautaire », c'est-à-dire que la terre appartient à la communauté qui ensuite la redistribue, dans quasiment autant de localités (48% et 40% respectivement).

Ce résultat est important dans la mesure où tel qu'exprimé dans plusieurs GD, l'occupation de la terre est perçue par les populations hôtes comme étant une source de tension depuis l'arrivée des déplacés de la RCA, leur vulnérabilité étant exacerbée par la pression sur les ressources naturelles. Par ailleurs, il pourrait être intéressant de s'intéresser lors d'évaluations futures plus en détails aux mécanismes de redistribution de la terre et notamment à ce qui est entendu par « gratuitement », à savoir, qui autorise les réfugiés et les retournés à utiliser la terre ?

Figure 9 : Type d'occupation de la terre agricole, selon les IC

	Réfugiés	Retournés	Hôtes
Communauté	14%	10%	40%
Gratuit	71%	63%	48%
Loyer	10%	25%	8%
Propriétaire	0%	0%	1%
Aucun	4%	2%	0%

Partie 3 : Enjeux de protection et cohésion sociale

Dans le cadre de cette évaluation, quatre thématiques ont été abordées concernant les enjeux de protection : la sécurité et les incidents, la documentation légale, les rapports entre les populations hôtes et déplacées, et les enjeux de protection liés à l'assistance humanitaire.

- **L'évaluation a mis en évidence une situation sécuritaire relativement stable mais avec des problèmes de sécurité au niveau de localités proches de la frontière dans le Mandoul et le Moyen-Chari** où des incidents d'agressions physiques et matériels ont notamment été rapportés.
- **Une situation inégale en termes de possession de documentation légale a également été relevée**, avec des résultats légèrement meilleurs pour les populations hôtes. Ce résultat peut indiquer un risque d'apatridie important pour les populations retournées notamment.
- Enfin, la perception du niveau de redevabilité de la part des acteurs humanitaires semble meilleure parmi les populations hôtes, et pourrait suggérer qu'il y a une **différence dans la manière dont les interventions humanitaires sont perçues par les différents groupes de populations.**

Documentation légale

La possession de documentation légale varie selon les groupes de population et mettent en avant le fait que les populations déplacées ont probablement perdu leurs documents lors de leurs mouvements, dépendant ainsi de cartes d'identité fournies par les acteurs humanitaires.

Afin d'obtenir des tendances concernant la documentation légale, il a été demandé aux IC de fournir des estimations des proportions de personnes possédant des documents.²⁸ Quelques observations peuvent être tirées des résultats obtenus (tableau 4). Premièrement, la proportion de localités dans lesquelles aucune personne déplacée ne possède de documentation légale est beaucoup plus élevée que celle des localités où aucune personne hôte ne possède de documentation. Pour les retournés, cette proportion monte à plus d'un tiers de localités, ce qui est préoccupant car tel que relevé pendant une rencontre avec la Coordination Inter-Cluster (ICC), ceci représente un risque d'apatridie important.

Tableau 5 : Proportion de localités par fourchette estimée de personnes possédant de la documentation légale, selon les IC

	Réfugiés	Retournés	Hôtes
Personne	27%	37%	4%
Moins de la moitié	38%	27%	67%
Plus de la moitié	21%	25%	18%
Tout le monde	9%	6%	5%

Les tendances sont meilleures pour les populations déplacées dans les localités où des personnes possèdent des documents. En effet, alors que « plus de la moitié » ou « toutes » les personnes hôtes ont des documents dans environ un quart des localités évaluées, ceci est le cas pour environ un tiers des localités à la fois pour les réfugiés et les retournés. Ces résultats suggèrent qu'il y a plus d'inégalité d'une localité à l'autre pour les populations déplacées mais plus d'égalité au sein des localités, c'est-à-dire que dans une même localité, soit personne n'a de document, soit la plupart en ont. Ce constat peut indiquer la présence de programmes de soutien à la distribution ou la récupération de documents légaux dans des zones ciblées. A l'inverse, pour les populations hôtes, il y a moins d'inégalités d'une localité à l'autre mais davantage d'inégalités à l'intérieur de celles-ci. En effet, les IC ont indiqué que « moins de la moitié » des personnes possèdent des documents légaux dans la majorité des localités.

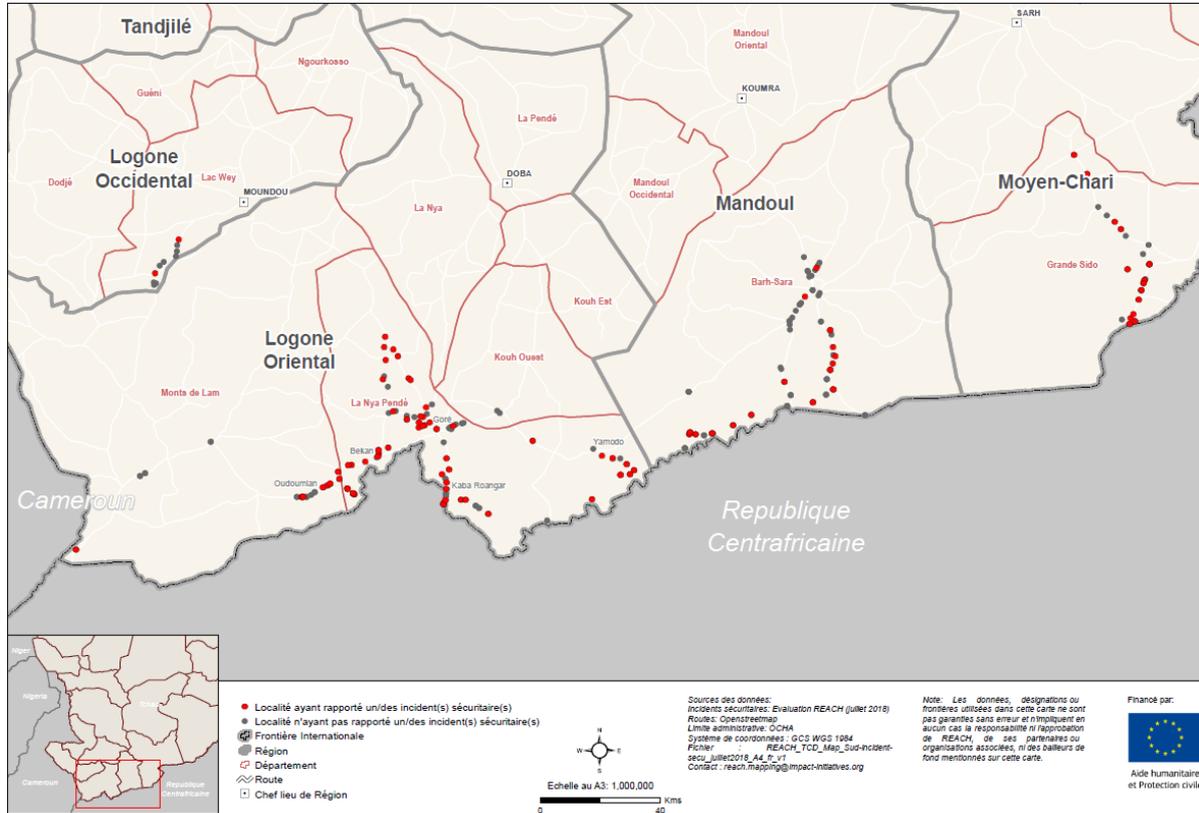
Les tendances concernant les populations hôtes sont également ressorties dans les GD. De nombreux participants ont indiqué que peu de personnes possèdent de documents légaux dans leurs villages, que beaucoup n'étaient pas au courant des risques que cela pouvait poser, et que de manière générale, des barrières en termes de connaissance (concernant les procédures), physiques (distance) et économique (prix de la carte d'identité nationale) les empêchaient d'y avoir accès.

²⁸ Ces estimations ont été regroupées en quatre catégories : « personne », « moins de la moitié », « plus de la moitié » et « tous »

Sécurité

Des incidents sécuritaires au courant des deux mois précédant l'enquête ont été rapportés dans environ la moitié des localités évaluées (carte 4). Celles dans lesquelles aucun incident n'a été rapporté se situent en général plus loin de la frontière et notamment dans les régions du Mandoul, Moyen-Chari et Logone Occidental. Par ailleurs, les zones dans lesquelles des incidents ont été rapportés dans la plupart des localités se situent là où sont principalement installées les personnes qui sont arrivées au Tchad depuis décembre 2017.

Carte 4 : Localités où les IC ont rapporté des incidents de sécurité dans les deux mois précédant l'enquête, selon les IC



De manière générale, des incidents sécuritaires dans les deux mois précédant l'enquête ont davantage été rapportés dans les villages d'accueil de réfugiés arrivés depuis décembre 2017, c'est-à-dire les villages d'accueil dans les zones proches de Goré et dans le Mandoul. En effet d'une part, en termes de type de localités, il semblerait que celle où les IC ont le moins rapporté d'incidents de sécurité sont les camps et les sites. Pour les villages n'accueillant pas de déplacés et les villages d'accueil, les IC ont rapporté des incidents dans environ un tiers (villages n'accueillant pas de déplacés) à la moitié (villages d'accueil selon les IC réfugiés) des localités. D'autre part, le type de localités où les IC ont le plus souvent rapporté des incidents sécuritaires correspond à celles accueillant des réfugiés (43% de localités, contre 38% pour les hôtes et 33% pour les retournés). Une étude plus approfondie pourrait s'interroger sur les raisons de ces différences.

Le tableau ci-dessous résume les types d'incidents qui ont été le plus rapportés dans chaque région par les IC des différents groupes de population. Les valeurs correspondent aux nombres de localités dans lesquelles chaque type d'incident a été rapporté comme ayant eu lieu dans les deux mois précédant l'enquête, mais ne donne pas d'informations concernant le nombre de cas.

Tableau 6 : Principaux types d'incident par région et groupe de population dans les deux mois précédant l'enquête, selon les IC

	Réfugiés	Retournés	Hôtes
Région	Extorsion (19 ²⁹) Pillage / vol (18)	Pillage ou vol (8) Tuerie / violence physique (6)	Viol (31) Extorsion (27)

²⁹ Type d'incident rapporté dans 19 localités, sans précisions sur le nombre de cas.

	Tuerie / violence physique ; enlèvement (11)	Viol (5)	Pillage / vol (25)
Logone Oriental	Extorsion de biens (16) Pillage / vol (15) Viol (12)	Tuerie / violence physique ; pillage / vol (5) Viol (4)	Viol (21) Pillage / vol (19) Tuerie / violence physique (17)
Logone Occidental	n/a	Aucun	Pillage ou vol ; Tuerie / violence physique ; extorsion de biens (1)
Mandoul	Extorsion de biens (2) Enlèvement ; attaque / occupation de services sociocommunautaires (1)	Pillage ou vol (3) Tuerie / violence physique ; extorsion de biens (1)	Viol (6) Pillage / vol (5) Attaque / occupation de services sociocommunautaires (4)
Moyen- Chari	Problème avec autorités, pillage / vol ; viol ; extorsions (1)	Problème avec autorités ; enlèvement ; extorsion (1)	Vol de bétail (11) Extorsion de biens (9) Viol (4)

De manière transversale, on observe que les incidents sont à la fois liés aux agressions contre les personnes et aux biens, mais la prévalence de chaque type diffère selon les groupes de populations. Pour les réfugiés, ce sont les incidents liés aux biens (extorsion et pillage/vol) qui ont été mentionnés le plus fréquemment. Ensuite, alors que des cas de viols ont été rapportés dans le nombre de localités le plus élevé (31) par les IC hôtes, le nombre des villages dans lesquels des incidents liés aux biens ont été rapportés est plus élevé (52). Enfin, pour les populations retournées, c'est l'inverse : alors que les pillages / vols ont été rapportés dans le plus de localités (8), le nombre de localités où des agressions (tueries / violence physique et viol) ont été rapportées est plus élevé (11).

Le nombre élevé de localités évaluées où des cas d'agressions ont été rapportés est préoccupant. Dans les GD avec les populations hôtes femmes, les incidents de type « agressions » ont été fréquemment mentionnés, avec un accent mis sur les cas de viol et de violences physiques de la part de coupeurs de route³⁰ lors des trajets au marché, principalement contre les filles et les femmes. Les participants aux GD ont souligné que les populations hôtes perçoivent une augmentation de ce type d'incident depuis l'arrivée des populations déplacées de la RCA.

Cohésion sociale

Globalement, les IC ont indiqué dans peu de localités la présence de tensions entre les populations hôtes et déplacées. Cependant, les populations hôtes percevaient un risque de tension plus élevé comparé aux populations déplacées. En effet, dans plus de la moitié des localités, les IC hôtes ont rapporté que la situation était stable actuellement mais pouvait devenir tendue dans le futur. Tel que mentionné dans ce rapport, et tel qu'il a été relevé lors des GD, les populations hôtes ressentent un potentiel de tension avec les populations déplacées dans la mesure où l'arrivée des réfugiés et des retournés aurait dégradé la situation sécuritaire ainsi que l'accès à la terre agricole et donc à leurs principales sources de nourriture et de revenu.

A noter que la perception de tensions existantes ou du risque de tensions de la part des populations hôtes varie selon les régions. Elle est particulièrement élevée dans le Logone Oriental et le Mandoul, qui sont également les régions qui ont le plus accueilli les réfugiés depuis décembre 2017. Au contraire, dans le Moyen-Chari, les IC hôtes ont indiqué qu'il n'y avait pas de tensions dans plus de trois quarts des localités. Dans le Logone Occidental, où des IC hôtes n'ont été interrogés que dans un village d'accueil et huit villages n'accueillant pas de déplacés, les IC ont indiqué dans cinq localités qu'il y avait un risque de tensions futures.

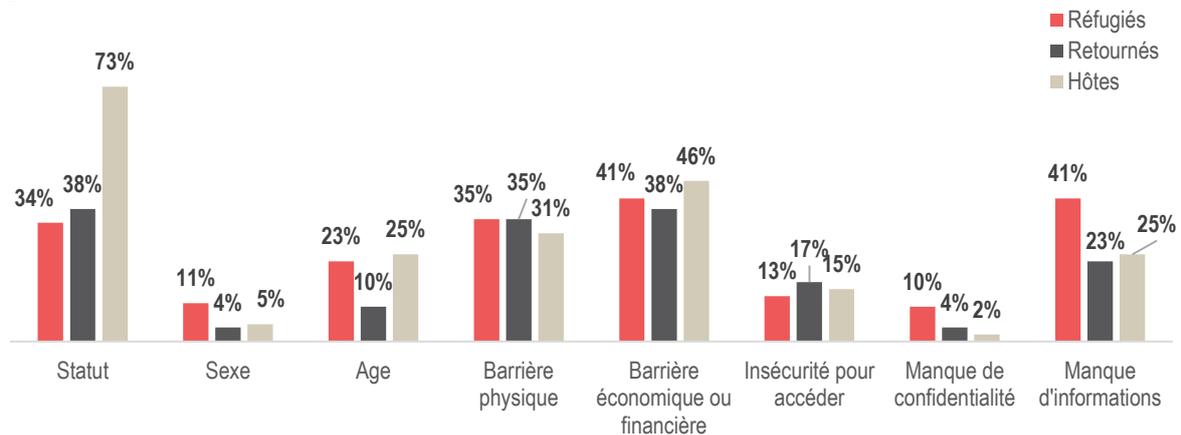
³⁰ Les coupeurs de route sont des personnes qui attaquent précisément sur les trajets fréquemment empruntés par les personnes qui se dirigent ou rentrent par exemple d'un marché, d'une école, etc.

Enjeux de protection liés à l'assistance humanitaire

Les résultats sur les enjeux de protection liés à l'assistance humanitaire indiquent une potentielle différence dans la manière dont les interventions sont perçues par les différents groupes de populations, et relèvent des problèmes liés au manque d'information. En effet, les IC hôtes et réfugiés ont cité l'existence de programmes humanitaires dont les populations hôtes et réfugiées respectivement peuvent bénéficier, dans environ la moitié des localités, et les IC retournés dans un peu plus d'un tiers. Ces résultats sont surprenants dans la mesure où l'ensemble des informations fournies via les indicateurs liés aux besoins primaires de cette évaluation suggère que les populations hôtes ont moins accès à l'assistance humanitaire que les populations déplacées. De plus, tel que mentionné ci-dessous, le statut est cité dans la majorité des localités comme étant la barrière principale à l'accès à l'assistance humanitaire pour les populations hôtes.

Plusieurs explications peuvent être apportées pour expliquer ce décalage. Par exemple, il pourrait y avoir une différence dans la manière dont les différents groupes de populations perçoivent l'assistance, c'est-à-dire que les populations déplacées ont davantage d'attentes. Deuxièmement, il se pourrait que les IC hôtes aillent répondu de manière absolue sur l'existence de programmes, sans préciser si les populations hôtes y avaient accès. Troisièmement, ce décalage pourrait s'expliquer par une question de temps, dans la mesure où des interventions humanitaires pouvaient ou non être en cours au moment de l'enquête, ce qui biaiserait la réponse. Quoi qu'il en soit, étant donnée la sensibilité de la question, il faut considérer ces résultats avec précaution.

Figure 10 : Principales barrières d'accès à l'assistance humanitaire, selon les IC



En termes de barrières d'accès à l'assistance humanitaire (figure 9), les différences sont relativement marquées d'un groupe de population à l'autre. Par exemple, comme susmentionné, la barrière principale rapportée pour les populations hôtes est le statut, alors que pour les populations déplacées, les principales barrières sont physiques, économiques, ou dans le cas des populations réfugiées, liées au manque d'informations sur où et comment se procurer l'aide. Cette dernière barrière a été mentionnée dans presque la moitié des localités par les IC réfugiés.

Enfin, les résultats semblent indiquer que les populations hôtes ont davantage accès à des mécanismes de suggestions et de plaintes auprès des acteurs humanitaires. En effet, les IC hôtes des villages d'accueil ont plus fréquemment répondu qu'il en existe que les IC retournées. D'une région à l'autre, des tendances similaires ressortent. Selon les IC réfugiés, il n'y a aucun mécanisme au Moyen-Chari, et uniquement dans environ un tiers des localités au Logone Oriental et au Mandoul. Pour les IC hôtes, il y aurait des mécanismes dans presque la moitié des localités au Moyen-Chari, et dans un peu plus d'un tiers dans le Logone Oriental et le Moyen-Chari. La question de savoir pourquoi les populations hôtes perçoivent qu'elles ont davantage de possibilités de faire remonter leurs suggestions et plaintes mérite d'être creusée davantage. Par ailleurs, le parallèle peut être fait avec l'indicateur sur les barrières d'accès à l'assistance humanitaire, pour lequel, tel que mentionné, les IC réfugiés ont cité dans une proportion comparativement élevée le manque d'information.³¹

³¹ L'accès à l'information sur les programmes humanitaires est considéré comme faisant partie des mécanismes de redevabilité.

CONCLUSION

Cette évaluation a permis d'identifier les tendances principales des dynamiques de déplacement, les conditions en termes de besoins primaires et d'accès aux services de base, ainsi que les enjeux de protection des populations hôtes et déplacées de la RCA (réfugiées centrafricaines et retournées tchadiennes) qui habitent dans des zones d'accueil dans quatre régions au sud du Tchad. Ces tendances ont à leur tour permis de contextualiser les différences entre les groupes de population et d'une région à l'autre. Les résultats clés sont présentés ci-dessous. Il est important de rappeler qu'ils sont indicatifs, en raison des outils utilisés pour cette évaluation.

Les entretiens avec les IC ont permis de mettre en évidence les deux principales vagues de déplacement de la RCA qui ont eu lieu depuis le début du conflit intercommunautaire en 2013 : la première, composée de réfugiés et de retournés arrivés en 2013-2014 qui se sont principalement dirigés dans les camps et les sites, et la deuxième, composée essentiellement de réfugiés qui sont arrivés dans des villages, notamment dans le Logone Oriental et le Mandoul, depuis décembre 2017. Par ailleurs, l'évaluation a permis d'identifier de potentiels mouvements secondaires qui auraient eu lieu entre 2013-2013 et la collecte de données, notamment des camps vers les villages, ou d'un village à l'autre. Enfin, peu d'intentions de mouvements dans les prochains mois, que ce soit au sein du Tchad ou de retour vers la RCA ont été rapportées, pour des raisons liées principalement à l'accès à l'assistance alimentaire, la proximité avec les proches et un sentiment de sécurité.

Les populations de la grande majorité des localités visitées dépendent de l'agriculture, notamment de subsistance, qui constitue à la fois une source principale de nourriture et de revenu. L'accès aux services de base semble globalement limité à travers les secteurs. Dans une proportion importante de localités, les populations dépendent de sources non-aménagées ou de l'eau de surface comme source principale d'eau de boisson (environ un tiers) ce qui peut constituer un risque pour la santé. Ce risque est accru par la pratique courante de la défécation à l'air libre et le manque de services de santé dans environ la moitié des localités. Le taux de scolarisation est également préoccupant avec moins de la moitié des enfants en âge d'aller à l'école, et notamment les filles, étant scolarisés dans la plupart des localités évaluées. En ce qui concerne les différences entre types de populations, les réfugiés semblent être davantage ciblés par l'assistance humanitaire que les retournés. Quant aux populations hôtes, elles dépendent davantage des ressources naturelles pour subvenir à leurs besoins en termes de nourriture et de revenu mais font face à une situation plus stable.

Enfin, l'évaluation a mis en évidence une situation sécuritaire relativement stable mais avec des problèmes au niveau de localités proches de la frontière dans le Mandoul et le Moyen-Chari où des incidents d'agressions contre les personnes et les biens ont été rapportés. Dans ces mêmes régions, qui sont également les principales zones d'arrivée des populations déplacées depuis décembre 2017, le risque de tensions entre les populations hôtes et déplacées est particulièrement élevé, des tensions qui pourraient être déclenchées par la compétition pour l'accès aux ressources naturelles. Des conditions inégales en termes d'accès à la documentation légale ont également été relevées, avec des résultats légèrement meilleurs pour les populations hôtes. Enfin, la perception du niveau de redevabilité de la part des acteurs humanitaires semble également meilleure parmi les populations hôtes.

Cette évaluation a permis de donner un aperçu de la situation dans les zones touchées par les déplacements de la RCA mais également de relever certains manques d'information restants. Il pourrait être pertinent de se pencher sur ces sujets afin d'affiner la compréhension des enjeux liés aux besoins primaires, à l'accès aux services de base et à la protection, contextualisés selon les dynamiques de mouvements de personnes. En particulier, la question de la sécurité pourrait être davantage creusée, dans la mesure où malgré la fréquence des incidents rapportés, le sentiment de sécurité a été mentionné comme étant une des raisons principales des déplacés pour vouloir rester au Tchad. De plus, il persiste un manque de clarté concernant l'accès à certains services de base et notamment la différence entre la disponibilité et la possibilité d'en faire usage, notamment pour les centres de santé et les points d'eau. Enfin, une étude supplémentaire pourrait se focaliser spécifiquement sur les moyens de subsistance et les différences qui ressortent entre les groupes de populations, en particulier afin d'obtenir une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles les retournés semblent être moins dépendants de l'assistance humanitaire.

ANNEXES

Annexe 1 : Base de données

- [Base de données des entretiens auprès des IC et des infrastructures](#)

Annexe 2 : Présentation

- [Présentation des résultats et analyses préliminaires](#)

Annexe 3 : Fiches d'information

- [Logone Oriental](#)
- [Mandoul](#)

Annexe 4 : Carte thématiques

- [Assistance Humanitaire](#)
- [Incidents Sécuritaires](#)
- [Distribution Nourriture](#)
- [Populations déplacés](#)